

---

Adresse de la société populaire de Saint-Léonard-sur-Vienne (ci-devant Saint-Léonard, Haute-Vienne), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Saint-Léonard-sur-Vienne (ci-devant Saint-Léonard, Haute-Vienne), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 139;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18061\\_t1\\_0139\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0139_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nom pour ne point cherir le gouvernement républicain.

Citoyens représentans, ravie des vérités éternelles, et des principes sacrés qui sont rappelés dans votre adresse et jalouse pour ainsi dire de les graver dans sa mémoire comme ils le sont déjà dans son cœur. La société a arrêté que lecture en serait faite pendant trois heures consecutives, et ce sera toujours avec ces transports qui caractérisent un peuple libre, heureux et triomphant.

Tels sont citoyens Représentans les sentiments et les vœux des membres composants la société populaire de La Voutte.

Salut et fraternité.

BARJOL, *président*,  
GOLVANT, PAGÈS, *secrétaires*.

r

[*La société populaire de Saint-Léonard-sur-Vienne à la Convention nationale, s. d.*] (23)

Liberté, Égalité.

Représentans d'un peuple libre.

La révolution n'est plus dans le cas de prendre une marche rétrograde; vos principes, votre conduite ferme et cette attitude fière et imposante qui ne convient qu'à des Législateurs Républicains nous sont un sur garant qu'elle s'achèvera sous vos auspices et que bientôt le peuple français n'aura plus qu'à jouir de la liberté et des bienfaits qu'elle lui assure.

Les fripons et les intrigans, les continuateurs du Catilina moderne, tels sont les ennemis qu'il vous reste à combattre et qui doivent couronner vos triomphes; poursuivez les jusques dans leurs derniers retranchemens, vous les découvrirez sous quelque masque qu'ils se présentent, et la justice nationale qui les attend et qui doit leur porter le dernier coup, apprendra bientôt à ces monstres ce que peut un peuple qui veut être libre et que tant d'atrocités et de brigandages avoient indigné et courroucé.

Ne souffrés pas qu'aucune autorité cherche à vous influencer et a rivaliser avec vous : mais pourquoi rappeler ces principes aux mandataires de vingt cinq millions d'hommes? Le bonheur du peuple n'est-il pas l'unique but de leur mission? N'ont-ils pas juré de le faire? Et ne seroit ce pas un crime de leze-nation que de penser qu'ils puissent manquer aux engagements qu'ils ont contracté avec lui? Bannisés, mais bannisés pour jamais du sol de la République ce sisthème de terreur que vous avez mis à l'ordre du jour dans les armées des brigands couronnés, et qui ne convient qu'aux méchants, la terreur ne fut jamais la compagne de la liberté : faites disparaître pour jamais ce dangereux aliment et la dernière ressource des scélérats de tout genre que la justice et la vertu

la remplacent et établissent pour toujours leur empire parmi les français! N'admettés plus aucune distinction entre les patriotes; et tous les bons citoyens sont des frères; que le dernier coup de la massue que le peuple a mis dans vos mains frappe sur les fripons, les intrigans, les ambitieux, les agitateurs, qui forment une classe à part : c'est celle du crime : proscrivés à jamais ces êtres qui ne veulent vivre que de rapines et qui cherchent à se mettre à la tête du gouvernement pour en dilapider les finances : ces hommes sont les mauvais citoyens que vous devés abbatre : Élevés sur leur ruines la colonne de l'égalité et montrés au peuple cette divinité chérie embrassant et soutenant la liberté. Mainténés jusqu'à la paix le gouvernement révolutionnaire, ce gouvernement fondé sur la justice et l'équité mais mainténés le dans toute sa force et dans toute sa vigueur et qu'il soit l'éceuil contre lequel viendront se briser les projets et les efforts de tous les ennemis de la révolution française. Tels sont les vœux des soussignés qui applaudissent aux principes sacrés que renferme l'adresse aux Français : ce sera la désormais le dépôt où ils prendront des armes pour combattre les intrigans et les corrupteurs de l'opinion publique; ce sera la qu'ils trouveront un point de raliement qui ne peut être que la Convention nationale a laquelle ils demeureront constamment attachés et entre les mains de laquelle ils jurent comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois de tout sacrifier pour le maintien de la république française, une, indivisible et démocratique.

Vive la république, vive la Convention.

*Suivent 52 signatures.*

s

[*La société populaire de Quingey à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (24)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple françois, a exité en nous les sentimens de la plus vive alegresse, nous y avons reconnu les principes qui doivent faire le bonheur, et la gloire de la republique; nous la gravons dans nos coeurs, et nous aimons a en repeter la lecture.

L'adresse de la société d'Aurillac a été vouée à l'improbation, nous la renvoyons aux intriguants qui sans doute en sont les auteurs, notre point de raliment, est la Convention nationale, nous voulons seconder ses vues bienfaisantes, nous jurons honte au crime, honneur a la probité, a la vertu, deffense à l'innocence oprimée. Il n'y a jamais eu parmis nous d'intrigue, ny esprit de parti, le bonheur de la patrie, l'affermissement de la république, une, indivisible, sont notre unique desir et c'est la que se reunissent tous nos vœux.